



# LA GAZETTE

## Cérémonie du 8 mai 1945

Mercredi 8 mai 2023 à la mairie

Le cortège partira à 11h00 devant la mairie en direction du monument aux morts.

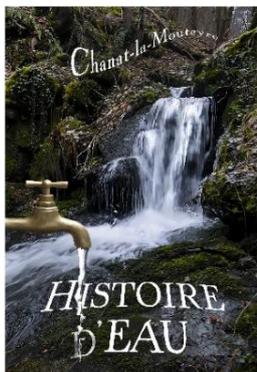
Un verre de l'amitié sera organisé ensuite servi conjointement par l'Association UNC Chanat, les Pompiers de la commune et la Municipalité.

## Durtorccha

Samedi 25 mai 2024

Comme chaque année, la course cycliste de la Durtorccha s'invite sur la commune. La course passera dans le bourg de Chanat pour descendre par la route de Durtol. Un sens de circulation unique sera ouvert, **Orcines > Chanat > Durtol > Orcines**. Les organisateurs sont toujours en recherche de signaleurs, si vous souhaitez participer en tant que bénévoles, vous pouvez contacter la mairie par mail à [communication@chanatlamouteyre.fr](mailto:communication@chanatlamouteyre.fr). Cette année, par manque de bénévoles, l'organisation risque d'annuler la course.

## Livre sur l'eau



Une nouvelle fois, le groupe Histoire et Patrimoine nous fait l'honneur de nous partager leurs recherches dans un nouveau livre qui retrace l'histoire de l'eau sur la commune.

Comme l'an passé avec le livre des bergers, vous pourrez effectuer une réservation auprès de la mairie au **04 73 62 80 52** ou par mail à [communication@chanatlamouteyre.fr](mailto:communication@chanatlamouteyre.fr).

Vous devrez transmettre votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

Le prix du livre sera d'environ 10 euros, il sera ajusté en fonction du nombre de commandes.

## Ma commune au naturel - villages fleuris

Après avoir obtenu une « fleur » au label national de qualité de vie, notre commune aura cette année la visite du jury régional. Nous souhaitons que nos administrés soient impliqués dans cette réussite. C'est pour cela que nous rappelons quelques règles à respecter pour continuer à appartenir à ce label :

- Tondre devant sa maison
- Balayer le trottoir devant chez soi et ramasser ses balayures
- Respecter le travail des employés communaux
- Ramasser les excréments de vos animaux de compagnie



Toutes ces actions améliorent également la qualité de vie des habitants de la commune.



## Appel à manifestation d'intérêt : logements touristiques



Le projet d'appel à manifestation a été clôturé le 16 février 2024. Le projet avance avec une équipe. Si celui-ci abouti favorablement, il sera présenté par le biais d'une exposition en salle du conseil.

## Fermetures agence postale et mairie



Dorénavant, les fermetures de l'agence postale et de la mairie seront annoncées sur la page « Informations pratiques mairie » de Panneau Pocket et seront également affichées sur la porte de la mairie.

## Formation personnel école

Le personnel de l'école a été formé au PSC 1 – Prévention et secours civiques de niveau 1.

Il s'agit d'une formation qui permet d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, ....



## Incivilités

Nous constatons sur la commune que le nombre d'incivilités a augmenté depuis quelques années. Notamment depuis l'installation des Points d'Apports Collectifs à l'Etang, nos employés communaux retrouvent des déchets abandonnés à leurs abords et ont la gentillesse de les ramasser et de les mettre à la poubelle puisque cela amène des nuisibles accompagnés de mauvaises odeurs. Si vous rencontrez des difficultés avec l'accès aux Points d'Apports Collectifs, vous pouvez contacter le SBA au **04 73 64 74 44** ou par mail à [conseilusager@sba63.fr](mailto:conseilusager@sba63.fr).

La commune mettra en place une verbalisation pour ceux qui laissent leurs déchets en dehors des colonnes prévues.

Des dégradations de biens ont également été constaté sur plusieurs bâtiments et infrastructures communales. Nous rappelons à l'ensemble des administrés que le respect du bien commun est primordial et est l'affaire de tous afin d'éviter toute sanction future.

## Inscriptions listes électorales



Les élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024.

Deux bureaux de vote seront ouverts sur la commune, un à Chanat à la mairie et l'autre à l'Etang à la salle du four. Ils seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Si vous ne vous êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, il est encore possible de le faire auprès de la mairie jusqu'au 3 mai et en ligne sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.

## Taxe foncière

Le taux communal de la taxe foncière n'augmentera pas cette année. En effet, au vu de la bonne santé financière de notre commune, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition en 2024.